



FICHE D'INSCRIPTION ECOLE VTT - SAISON 2022-2023 A NOUS RETOURNER AVEC :

- un **CERTIFICAT MEDICAL** de non contre-indication à la pratique du VTT EN LOISIRS et datant de moins de trois mois
- la **COTISATION de 12 euros à l'Association** par chèque à l'ordre de « Association Vivre à Chapeiry »
- Le **RÈGLEMENT de 149 euros** par chèque à l'ordre de « Association Vivre à Chapeiry »

L' ENFANT

Nom:.....
Prénom :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Garçon - Fille
Adresse :

PARENT 1	PARENT 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse	Adresse :
Domicile :	Domicile :
Portable :	Portable :
Email du père :	Email de la mère :
Autre personne à prévenir en cas d'urgence (nom/prénom/n° tél.) :	
Nom, adresse du médecin traitant :	

En cas d'urgence, nous autorisons les animateurs à faire pratiquer, après avis d'un médecin, les soins médicaux ou toutes interventions jugés utiles pour notre enfant.

OBSERVATIONS PARTICULIERES,
que vous jugez importantes de porter à notre connaissance (allergies, lunettes, traitement en cours, Précautions particulières,...) :

Pour information, il est rappelé qu'un mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagner de sa famille.

Je, soussigné, Autorise mon enfant
à pratiquer le VTT sous la responsabilité des animateurs de La Maison du Vélo pendant les heures des séances du mercredi matin

- M'engage à fournir à mon enfant pour la pratique du VTT le matériel suivant :
- Un VTT en état de sécurité irréprochable (freins avant et arrière, roulements de roues, dérailleurs avant et arrière en bon état de fonctionnement, pas de partie saillante, embout de câble, bouchons de guidon,...)
 - Un casque à coque rigide en bon état (s'il a subi la moindre chute, il est conseillé de le changer).

- Une paire de gants de vélo (conseil : doigts longs pour l'hiver, doigts courts pour l'été).
- Un bidon d'eau et son porte bidon (plein en eau en début de séance).
- Une chambre à air de rechange aux dimensions des roues du VTT de l'enfant. Les moniteurs pourraient vérifier en début de chaque séance si le matériel est bien complet. En cas de manquement, il restera à l'appréciation des moniteurs si l'enfant peut rester à la séance
- Autorise les membres de La Maison du Vélo à prendre des photos de mon enfant et à les exploiter dans le cadre de la promotion de l'école de VTT

Certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris acte du règlement intérieur de l'école de VTT

À, le/...../2022

Signature du tuteur légal Signature du jeune